



MUSI2M1

2023 - 2024

## MUSI2M1 - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Ce master approfondit l'apprentissage méthodologique et critique dans le domaine de la musicologie, mais n'inclut pas les approches méthodologiques de la recherche.

Il offre une formation de second cycle moins spécialisée que le master 120, mais tout aussi complète sur le plan des acquis.

#### Votre profil

Il cible, avant tout, les bacheliers en histoire de l'art et archéologie qui ne souhaitent pas se spécialiser dans une finalité spécifique.

#### Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie ;
- les secteurs de la culture et de la communication (galeries d'art, commerce des oeuvres d'art, antiquariat, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc.) ;
- l'enseignement et la recherche.

#### Votre programme

Vous suivrez une série de cours obligatoires que vous complèterez par une option au choix parmi: archéologie, histoire de l'art, archéologie et histoire de l'art.





<p>⌘ LMUSI2895</p>	<p>Stages et pratiques disciplinaires (musicologie)</p>	<p>Anne-Emmanuelle Ceulemans Christophe Pirene Fanch Thoraval Brigitte Van Wymeersch</p>	<p>FR [q1+q2] [200h] [10 Crédits] 🌐</p>
--------------------	---	--	---

---

### ***Options et/ou cours au choix***

---

L'étudiant choisit une des cinq options suivantes ou 15 crédits parmi les cours au choix :

- > Option en cultures et éthique du numérique [ prog-2023-musi2m1-lfiat800o ]
- > Option en musicologie et histoire de l'art [ prog-2023-musi2m1-lmusi501o ]
- > Option en musique-musicologie [ prog-2023-musi2m1-lmusi502o ]
- > Option en animation, gestion et musique

⌘ LDEMO2640	"Big data" : capture et analyse de données massives	Julien Boelaert Christine Schnor	EN [q2] [20h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LEUSL2113	Digital Europe	Enguerrand Marique (supplée Christophe Lazaro) Alain Strowel (supplée Christophe Lazaro)	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LSOC2002	Sociologie du numérique	Eric Mangez	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

---

### Option en musicologie et histoire de l'art [15.0]

---

Cette option offre un choix de cours spécialisés dans le domaine de la musicologie. Elle est organisée en collaboration avec l'Université de Liège (ULiège) et l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Remarque : Certaines de ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024

⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante

---





### Option en animation, gestion et musique [15.0]

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique. Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette option organisée en collaboration avec l'Ecole de communication de l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊙ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

---

**Option en arts de la scène et du spectacle [15.0]**

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les arts de la scène et du spectacle, ce qui leur permettra d'approfondir leur connaissance des domaines de l'opéra, de la tragédie lyrique et du spectacle, par l'étude de leurs composantes extra-musicales (scénographie, esthétique, approche comparée, histoire de la mise en scène, etc.).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Au moins 15 crédits parmi :

**o Contenu:**

✂ LTHEA2120	Sociologie du théâtre	Goran Petrovic	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
✂ LTHEA2135	L'acteur vivant à l'heure des nouvelles technologies : théorie et pratique	Peter Missotten	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LTHEA2141	Mise en scène : histoire et analyse I	Jonathan Châtel	FR [q2] [45h] [6 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LTHEA2142	Mise en scène : histoire et analyse II	Jonathan Châtel	FR [q2] [45h] [6 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LTHEA2151	Étude théorique de la scénographie	Véronique Lemaire	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LTHEA2160	La scène belge : institutions et pratiques	Véronique Lemaire	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LTHEA2206	Théâtre et arts visuels	Jonathan Châtel	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] ⊖ 🌐
✂ LTHEA2207	Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène	Roberto Fratini Serafide	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LROM2791			

### ***Cours au choix [15.0]***

---

Ce module permet à l'étudiant de se constituer un programme personnel en fonction de son projet de formation propre, en accord avec le secrétaire de jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre.

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

---

***Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.***

### **Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?**

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au

⌘ LARKE1557

Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme

Alexander Streitberger

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## MUSI2M1 - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS



			l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master
Autre bachelier UCLouvain	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : la <a href="#">Mineure en musicologie</a> le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a>	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre bachelier UCLouvain	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : la <a href="#">Mineure en musicologie</a> le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )

#### Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès direct	
Autre bachelier	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a>	Accès direct	
Autre bachelier	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Tout autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )

#### Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Bachelor in de musicologie	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès direct	
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )

**Bacheliers étrangers**

Tout bachelier	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> )
----------------	-------------------	---

**Bacheliers non universitaires**

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

**Diplômés du 2° cycle universitaire**

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Toute licence		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Masters</b>			
Tout master	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : la <a href="#">Mineure en musicologie</a> le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a>	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout master	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : la <a href="#">Mineure en musicologie</a> le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a>	Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre master		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Masters non belges		Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .  En cas d'admission, maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ).



## PÉDAGOGIE

---

Le master 60 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège, L'Université libre de Bruxelles et la haute école IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur l'approfondissement des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction de l'option choisie par l'étudiant.

A côté d'une solide formation universitaire en musicologie, ce programme s'appuie sur les ressources d'une pédagogie active qui forme l'étudiant à la pratique des métiers de la musique, notamment par le biais des stages (liens avec divers organismes culturels belges : Théâtre royal de la Monnaie, asbl Flagey, Festival Ars Musica, Maison de la musique de Bruxelles, MIM [Musée des Instruments de Musique, Bruxelles], etc.), mais aussi des contacts avec les milieux culturels et musicaux.

En outre, l'étudiant est invité à réaliser de nombreuses activités sur le terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, journées d'études..) qui le mettent en relation directe avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés. Ces activités font l'objet d'évaluations continues et régulières.

Ce master opte pour un modèle d'enseignement dans lequel les cours magistraux sont accompagnés d'un portefeuille de lectures obligatoires. Corrélativement, le professeur/promoteur de travail de fin d'études prend également le rôle de tuteur permettant un suivi intensif et personnalisé de l'étudiant.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Plusieurs institutions belges interviennent comme partenaires dans ce programme (conventions de mobilité étudiante qui ne débouchent pas sur des co-diplomations) :

- l'**Université de Liège** et l'**Université libre de Bruxelles** proposent aux étudiants de suivre des cours dans le cadre de l'option « musicologie et histoire de l'art » ;
- l'**IMEP** (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Haute école supérieure d'enseignement artistique, Namur) coorganise avec l'UCLouvain l'option « Musique-Musicologie », qui permet aux étudiants d'approfondir l'aspect pratique de la musique en suivant quatre cours à l'IMEP ;
- l'**IHECS** (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) nous permet d'offrir une ouverture aux métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale par le biais de l'option « Animation, gestion et musique », que les étudiants suivent à l'IHECS.

Pour en savoir plus :

- **Contacts** (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html>)

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Au terme du **Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie**, plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

### 1. Master 120 correspondant

Au terme du **Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie**, l'étudiant accède directement au second bloc du **Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie**. Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

### 2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Pour l'obtention du titre d'agrégé, l'étudiant accèdera au [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) à finalité didactique et bénéficiera d'une valorisation de crédits pour certains cours disciplinaires (voir les [conditions d'admission](#)).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>)
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

### 3. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

### 4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>)
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>)
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html> (<https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>)

*Dernière mise à jour : mars 2020*

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>